

<https://47.snuipp.fr/2-Des-inegalites-scolaires-toujours-plus-fortes>



Bilan Blanquer

2â€” Des inégalités scolaires toujours plus fortes

- École - Bilan de 5 années Blanquer -

Date de mise en ligne : jeudi 3 février 2022

Dernière mise à jour : 3 février 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Article au format PDF en bas de page.

Sommaire

- [Le constat des inégalités](#)
- [Le resserrement sur les fondamentaux](#)
- [L'individualisation des apprentissages](#)
- [Un cursus scolaire de plus en plus \(...\)](#)
- [L'absence de traitement des conséquences](#)
- [Des Rased en berne, un enseignement](#)

Jean-Michel Blanquer se targue de faire de la question de la réduction des inégalités un de ses objectifs. Pourtant, les faits sont têtus.

À répéter les choix éducatifs qui ont fait de la France un des systèmes éducatifs les plus inégalitaires des pays de l'OCDE, il est au contraire en train de les renforcer.

En effet, depuis près de 20 ans, l'école française subit une aggravation des inégalités scolaires et en cette nouvelle année sous Covid, celles-ci ont de nouveau été exacerbées.

Et l'absence de mesures concrètes pour traiter des conséquences scolaires de la crise sanitaire laisse craindre des effets durables dans la scolarité des élèves, particulièrement celles et ceux issu-es des classes populaires.



Le constat des inégalités

Rapports du CNESECO et comparaisons internationales (PISA, TIMSS, PIRLS...), évaluations de la DEPP... Les différentes analyses sont toutes concordantes pour dire que le système éducatif français est l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE.

Pire, depuis les années 2000 on constate un creusement de ces inégalités, fortement corrélées à l'origine sociale

des élèves, alors que jusqu'à la fin des années 1990 le niveau scolaire moyen était en augmentation.

Ce sont d'abord les élèves issus-es des milieux populaires qui payent le prix de ce creusement des inégalités. Ainsi l'écart de performance entre élèves issus des milieux les plus populaires et élèves issus des milieux les plus favorisés est bien supérieur en France par rapport à d'autres pays comme l'Estonie, la Finlande, le Canada ou l'Irlande.

Et depuis cinq ans ? Les résultats des évaluations nationales de début d'année n'invitent pas à l'optimisme. Au regard de la concentration de moyens en CP et CE1 en éducation prioritaire (classes dédoublées), les effets sont faibles, voire négatifs, particulièrement en REP+.

Pourtant, la baisse des effectifs est un outil pertinent pour améliorer la réussite scolaire. C'est donc que les orientations éducatives de Jean-Michel Blanquer ont annulé les effets positifs que l'on pouvait espérer.

Le resserrement sur les fondamentaux comme outil de creusement des inégalités

Le « lire, écrire, compter et respecter autrui » est une obsession du ministère qui en fait une de ses réponses aux creusements des inégalités. Or, alors que le système éducatif français est un des plus inégalitaires de l'OCDE, c'est aussi un de ceux qui consacre le plus de temps aux disciplines dites fondamentales.

Cette part a même progressé dans les programmes depuis les années 80, particulièrement avec les programmes de 2008, auxquels J.-M. Blanquer avait participé.

Aucune preuve ne vient étayer l'idée que le resserrement sur les « fondamentaux » permet de lutter contre les inégalités. C'est même le contraire.

Claude Lelièvre, historien de l'éducation, parle de mesure « démagogique et rassurante pour faire croire en une reprise en main des bases ». Le ministre va effectivement jouer pendant cinq ans sur cette confusion dans le grand public entre un objectif de construction de « bases solides » et des « fondamentaux » étriqués qui creuseront les inégalités scolaires.

Avec les évaluations nationales standardisées imposées, il s'est doté d'outil central de pilotage de l'enseignement en CP et CE1, réduit à des compétences instrumentales arbitrairement choisies. Leurs résultats montrent que l'aggravation des inégalités scolaires découle de ces choix, tant ces dernières sont plus fortes pour les compétences les plus complexes.

Le resserrement sur les « fondamentaux » ne permet pas la construction de « bases solides » pour les élèves des catégories populaires et il génère une aggravation des inégalités scolaires. Les contenus et les pratiques imposées par le ministère doivent maintenant être remises en question.

L'individualisation des apprentissages comme outil de creusement des inégalités

Depuis la fin des années 1990, l'essentiel des réformes du système éducatif a conduit à l'accumulation de dispositifs de suivi individualisé sur ou en dehors du temps scolaire. Dans le même temps, le nombre de mesures offrant des moyens supplémentaires pour agir pendant le temps de la classe a été très faible.

La multiplication des dispositifs d'individualisation a été accompagnée d'une augmentation des inégalités. En s'entêtant dans cette voie, Jean-Michel Blanquer participe à faire de notre école une des plus inégalitaires des pays de l'OCDE.

Alors, individualiser encore plus les apprentissages est-il la solution ? NON, cela fait partie du problème.

Un cursus scolaire de plus en plus ségrégué

Réforme de l'éducation prioritaire, réforme du lycée, Parcoursup, Établissements publics locaux d'enseignement international (EPLI)... Autant de réformes qui remettent en cause la garantie du même droit à l'éducation pour toutes et tous. Les élèves n'ont pas droit à la même formation selon le lycée fréquenté et la sélection par parcoursup aux critères opaques remet en cause leur droit à une formation universitaire.

En éducation prioritaire, l'objectif n'est plus de compenser les inégalités scolaires liées aux inégalités sociales mais de distinguer les écoles et établissements selon leur originalité et la reconnaissance de leurs motivations ou subordination. Les contrats locaux d'accompagnement (CLA) visent à remplacer la labellisation REP, à en finir avec l'obligation de moyens pour compenser des difficultés reconnues et leur allocation selon des critères nationaux. Ils conduisent à la mise en concurrence des établissements, tout en réintégrant l'enseignement privé dans les bénéficiaires.

Le regroupement des écoles et établissements REP+ en cités éducatives place l'école dans un ensemble d'actions éducatives conduites par les collectivités territoriales et les associations. De nombreuses collectivités s'y engagent pour compenser les baisses de dotations. Dans les zones rurales, il en va de même pour les Territoires Éducatifs Ruraux.

Le système éducatif se structure aussi de manière inégalitaire malgré l'objectif affiché de renforcement de la « mixité sociale ». En parallèle des cités éducatives, où l'enseignement se resserre sur des « fondamentaux » étriqués, se créent des établissements publics internationaux (EPLI), où sont mis en avant des parcours d'excellence de la maternelle au baccalauréat « européen ». Les élèves y sont sélectionnés dès la maternelle sur la maîtrise d'une langue étrangère, or à cet âge-là seule l'origine sociale fait une différence dans la maîtrise des langues.

C'est donc une polarisation du système éducatif qui est engagée, porteuse de la fin de l'unité du système et de l'objectif de la démocratisation de la réussite scolaire...

L'absence de traitement des conséquences pédagogiques de la crise sanitaire

Les données statistiques et les recherches sur l'impact de la crise sanitaire sur les apprentissages évoquent toutes un creusement des inégalités scolaires.

Le monde enseignant dans son ensemble fait le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail en classe depuis le début de la crise sanitaire.

Cette difficulté à apprendre a été particulièrement manifeste lors du premier confinement, qui par bien des aspects s'est apparenté à une individualisation de la relation pédagogique poussée à son paroxysme. Les élèves se sont retrouvés isolés, et les enseignant-es privé-es des indices d'engagement dans la tâche scolaire indispensables à l'acte pédagogique, entraînant des situations de décrochage scolaire.

Depuis, les classes n'ont pas retrouvé la dynamique nécessaire pour rattraper les apprentissages non faits. Et la désorganisation des dernières semaines en a rajouté.

Les conséquences en sont près de deux ans d'apprentissages entravés où les inégalités ont été exacerbées, des collectifs apprenants abimés où les habitudes de travail nécessaires à des apprentissages efficaces sont à reconstruire et les personnels épuisés.

Quels moyens le ministère a-t-il débloqué pour traiter des conséquences scolaires de la crise sanitaire ? Aucun. Le ministre, aveugle au réel des écoles, a poursuivi comme si de rien n'était le train de ses réformes régressives.

En l'absence de moyens supplémentaires permettant le renforcement de l'action pédagogique des enseignant-es, les inégalités, exacerbées pendant la crise, vont s'enkyster dans les trajectoires scolaires des élèves, de façon particulièrement délétère pour celles et ceux issu-es des milieux populaires.

Des Rased en berne, un enseignement spécialisé sous-doté

Alors que les dispositifs de prévention et d'adaptation (RASED et SEGPA) constituent une ressource face à la grande difficulté scolaire et contribuent à lutter contre les inégalités au sein même de l'Éducation Nationale, leurs moyens ont été considérablement réduits. Les psychologues de l'Éducation Nationale sont en nombre insuffisant, les RASED incomplets ne couvrent pas toutes les écoles, les départs en formation sont trop rares pour répondre aux besoins, les missions sont détournées ou empêchées...

Ce qui oblige à passer par des reconnaissances de handicap pour adresser au milieu libéral des enfants que l'École ne prend plus en charge.

Ces dispositifs permettaient pourtant un enseignement adapté en groupe restreint, des regards croisés entre équipe enseignante, psychologues et enseignant-es spécialisé-es. L'objectif étant de co-construire, dans une temporalité elle aussi adaptée, les réponses les plus appropriées aux besoins spécifiques des élèves, par des actions de prévention, remédiation, mise en confiance, lutte contre le décrochage. L'action des RASED était essentielle pour éviter l'installation de difficultés graves et persistantes et le risque qu'elles ne débouchent sur des situations de handicap et au bout du bout la médicalisation et l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire.

Pourquoi s'entêter à poursuivre les politiques éducatives qui ont ces 20 dernières années participé, avec la faiblesse des moyens, à l'augmentation des inégalités scolaires ? Pourquoi vouloir augmenter le caractère ségrégatif de notre système scolaire ? Pourquoi faire comme si la crise sanitaire et sa gestion erratique n'avaient pas exacerbé ces inégalités ?

Il faut un plan d'urgence pour l'École afin de garantir la même ambition pour tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale.

2â€™ Des inégalités scolaires toujours plus fortes

Il faut que le service public d'Éducation ait enfin les moyens humains suffisants pour permettre l'acquisition par toutes et tous de l'ensemble des savoirs des programmes, en s'appuyant sur les dynamiques d'apprentissages permises par le collectif que constitue le groupe-classe, ainsi que sur le respect de la professionnalité enseignante.